

ENSEIGNEMENT PRIVÉ INDÉPENDANT : L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS ! EFFONDREMENT DES INSCRIPTIONS, RESTRUCTURATIONS BRUTALES :

FO DIT STOP A LA CASSE SOCIALE !

La rentrée 2026 confirme les pires analyses de notre syndicat : la bulle spéculative de l'apprentissage lucratif et du hors contrat est en train d'éclater. Après des années d'opulence financière « biberonnée » aux deniers publics, le durcissement des contrôles de l'État (IGÉSR, France Compétences) et le rabot des financements asphyxient les opérateurs. Face au tarissement des marges, les fonds d'investissement et les directions du secteur de l'Enseignement Privé Indépendant (EPI) ont choisi leur variable d'ajustement : le personnel salarié.

La liste noire s'allonge chaque semaine avec plus de 50 fermetures d'écoles et procédures de liquidations judiciaires directes à travers le pays. Partout, les indicateurs commerciaux s'effondrent. Pour sauver les dividendes de leurs actionnaires, les grands groupes du supérieur engagés dans le capitalisme éducatif (Galileo, Omnes, réseaux nationaux) orchestrent une restructuration industrielle et une casse sociale sans précédent.

Le tableau noir de notre secteur :

- **Des vagues de licenciements économiques déguisés** : Les fermetures sèches de filières jugées moins rentables (comme les BTS) se multiplient. Les directions refusent de remplacer les démissions en cascade, pratiquant une politique d'usure qui transfère la charge sur les salariés restants.
- **Le sacrifice des salariés et des enseignants vacataires** : Quand une structure s'effondre, les administratifs subissent des ruptures sèches sans aucun reclassement. Quant aux milliers d'enseignants vacataires et/ou CDD d'Usage ou encore les intervenants auto-entrepreneurs payés à l'acte, ils sont rayés des plannings du jour au lendemain, sans aucune protection sociale ni indemnité.
- **Une explosion des Risques Psychosociaux (RPS)** : Les arrêts maladie de longue durée explosent. Les directions imposent des fusions juridiques géantes, des mutualisations de campus précipitées et des bascules de logiciels métiers défectueux (CRM, ERP, LMS), plongeant les équipes dans un stress permanent.

- **Un management par l'intimidation et la centralisation** : **FO** dénonce la généralisation d'un management brutal, vertical et descendant. L'autonomie pédagogique est confisquée par des grilles de processus rigides. Les salariés subissent des pressions constantes pour remplir des tableaux de reporting au détriment de leur cœur de métier.

NOS REVENDICATIONS NATIONALES FACE AUX RISQUES SUR L'EMPLOI :

Face à la saignée sectorielle qui s'annonce et à la dégradation de nos conditions de vie, le Syndicat National **FO** de l'**Enseignement Privé** exige immédiatement :

1. **UN MORATOIRE SUR LES LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES** : Nous exigeons le gel immédiat de toutes les suppressions de postes administratifs et pédagogiques dans les grands groupes d'enseignement et le remplacement poste pour poste des départs volontaires.
2. **UN STATUT PROTECTEUR POUR LES VACATIRES ET LES PRÉCAIRES** : Arrêt immédiat de l'utilisation des intervenants comme variables d'ajustement budgétaire. Nous exigeons la requalification des contrats d'usage abusifs et une garantie d'indemnisation pour la perte brutale d'heures de cours.
3. **L'ARRÊT DES LOGIQUES DE POLYVALENCE FORCÉE ET DE SURCHARGE SANS FORMATION** : Non à la déqualification de nos métiers ! Les fiches de postes administratives et commerciales doivent être respectées. Stop aux « pseudo-formations » de 2 heures pour vendre des catalogues entiers de marques d'écoles fusionnées.
4. **UN AUDIT NATIONAL SUR LES RPS DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ LUCRATIF** : Nous exigeons le contrôle strict par l'Inspection du Travail de la santé mentale et de la charge de travail des salariés, épuisés par les restructurations permanentes des fonds d'investissement.
5. **LE MAINTIEN ET L'HARMONISATION VERS LE HAUT DES CONTRATS LORS DES FUSIONS** : Les regroupements d'écoles et les fusions d'associations ne doivent détruire aucun acquis social. FO veillera à ce qu'aucun salarié ne perde un seul euro sur son taux horaire ou ses droits acquis lors de l'unification des contrats.

Salariés du hors contrat, vacataires, personnels administratifs, enseignants : ne restons plus isolés ! Face à des actionnaires qui ne voient l'éducation que comme une ligne de profit, opposons la force du collectif et du syndicat.

**Rejoignez FORCE OUVRIÈRE
pour défendre vos droits, votre santé et votre emploi !**